

Les acquéreurs qui ne se proposent pas de s'établir sur leurs lots avant une année, sont obligés de payer un sixième du prix d'achat comptant, et la balance en cinq paiements égaux annuels, avec l'intérêt de six pour cent.

Des taux libéraux pour les colons et leurs effets sont accordés par la compagnie sur ses chemins de fer.

Les terres concédées à la Compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan sont d'une étendue de 1,450,000 acres de terres dans le district de Saskatchewan, et on peut voir la description de toute section au bureau des terres de la compagnie à Winnipeg. Le chemin de fer Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan traverse le district, se joignant au Pacifique Canadien à Régina. Toute information relativement aux terres, peut être obtenue aux bureaux du Bureau du Commissaire de la Cie Colombie-Britannique du Pacifique Canadien, à Calgary, Alberta.

Les terres concédées à la Compagnie du chemin de fer Calgary et Edmonton consistent en une étendue d'environ 1,481,000 acres de terres agricoles et de ranches dans Alberta, et on peut voir le plan de chaque section au bureau des terres de la compagnie à Winnipeg.

La Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta possède dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, 300,000 acres de terres de prairies très propres à la culture et au pâturage. Les terres se trouvent le long de la ligne du chemin de fer Dunmore (où la ligne rejoint le Pacifique Canadien) à Lethbridge, le centre des mines de houille.

La compagnie offre en ventes des lots de terrain de 10,000 à 30,000 acres d'étendue, pour des fins de colonisation ou d'élevage. On peut obtenir aussi tous les renseignements nécessaires et les plans aux bureaux de la compagnie à Lethbridge, Alberta.

Les terres du chemin de fer "Manitoba South-western Colonisation" comprennent 400,000 d'acres propres à la culture, dans une ceinture de 21 milles de large immédiatement au nord de la ligne frontière internationale, du rang 13 allant à l'ouest, les termes de paiement étant les mêmes que ceux de la Compagnie du chemin de fer du Canadien du Pacifique; toutefois, en outre du prix, l'acquéreur est tenu de payer 10 pour 100 par acre pour défrayer les frais de l'arpentage.

Les terres de la compagnie "Columbia and Kootenay Railway and British Columbia Southern Railway" sont gérées par la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien. Les terres qui appartiennent à ces compagnies sont situées dans le district de East Kootenay, dans la Colombie-Britannique, et se vendent au prix de \$1 à \$5 l'acre aux mêmes termes que celles du Pacifique Canadien.